

**LA SOCIÉTÉ ROMANDE DES AVOCATS SPÉCIALISTES
EN DROIT DES SUCCESSIONS**

a le profond regret de faire part du décès du

Professeur Paul-Henri STEINAUER

Par ses qualités didactiques exceptionnelles, sa hauteur d'esprit et son sens de l'humain, il a profondément marqué le droit suisse à ceux à qui il l'a enseigné.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.